

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Gamme
3 portes (NP3)

1,4 TSi Trendline	09/2008	5K12G2	CAXA	1390/90/122	0AJY/6
1,4 TSi Trendline DSG7		5K12G5			0AMJ/7
1,4 TSi Conforline		5K13G2			0AJY/6
1,4 TSi Conforline DSG7		5K13G5			0AMJ/7
1,4 TSi Carat		5K14G2			0AJY/6
2,0 TDi Trendline		5K124N			CBDC
2,0 TDi Conforline	5K134N				
2,0 TDi Carat	5K144N				

5 portes (W4B)

1,4 TSi Trendline	09/2008	5K12G2	CAXA	1390/90/122	0AJY/6
1,4 TSi Trendline DSG7		5K12G5			0AMJ/7
1,4 TSi Conforline		5K13G2			0AJY/6
1,4 TSi Conforline DSG7		5K13G5			0AMJ/7
1,4 TSi Carat		5K14G2			0AJY/6
1,4 TSi Carat DSG7		5K14G5			0AMJ/7
2,0 TDi Trendline		5K124N	CBDC	1968/81/110	0A4A/5
2,0 TDi Conforline		5K134N			0A4A/5
2,0 TDi Carat		5K144N			0A4A/5
2,0 TDi Carat Edition		5K144N			0A4A/5

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur est implantée côté conducteur sur la partie basse du montant B.

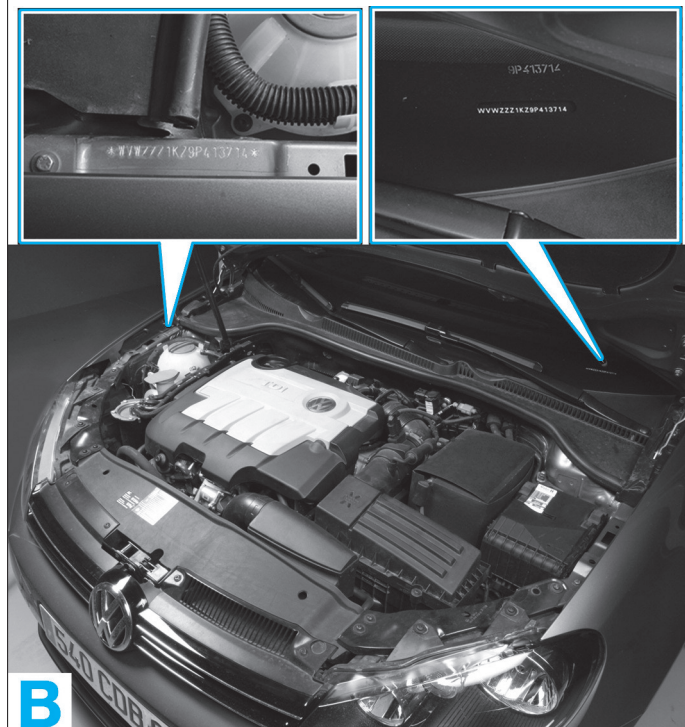
IMPLANTATION DE LA PLAQUE CONSTRUCTEUR (A).

Elle indique :

- 1. Le nom du constructeur.
- 2. Le numéro de réception communautaire.
- 3. Le numéro d'identification du véhicule.
- 4. Le poids total autorisé en charge.
- 5. Le poids total roulant autorisé.
- 6. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- 7. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- 8. Le type du véhicule.
- 9. Le coefficient d'absorption des fumées.
- 10. Le code moteur et les informations sur l'homologation.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)

Le numéro d'identification du véhicule (VIN), à 17 caractères (norme CEE), est gravé sur le longeron d'aile avant droit. Il est également inscrit sur le côté gauche de la planche de bord pour être visible depuis l'extérieur au travers du pare-brise.

IMPLANTATION DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)

Le numéro d'identification est aussi mentionné sur la plaque constructeur ainsi que sur l'étiquette de renseignements divers.

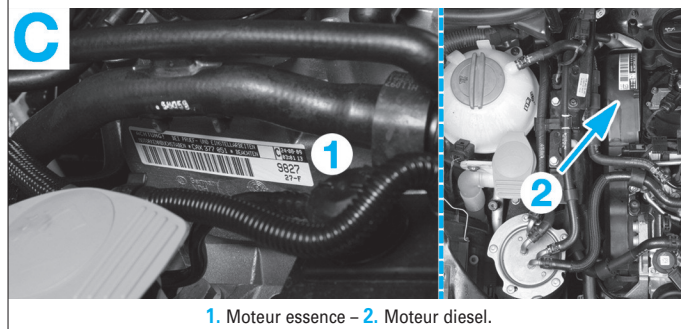
IDENTIFICATION DU MOTEUR (C)

L'identification moteur peut comporter jusqu'à neuf caractères alphanumériques. La première partie (3 lettres au maximum et 4 à partir des millésimes 2008) représente les "lettres-repères moteur", la deuxième partie composée de six chiffres indique le "numéro d'ordre". Si plus de 999 999 moteurs portant les mêmes lettres-repères ont été produits, le premier des six chiffres est remplacé par une lettre.



Lorsque les lettres-repères moteur comportent quatre éléments, la première lettre est un "C". Les 3 premières lettres décrivent la structure mécanique du moteur. La quatrième et dernière lettre décrit la puissance et le couple du moteur.

Les lettres-repères moteur et le numéro de moteur se trouvent sur l'autocollant apposé sur le carter de distribution. Les lettres-repères moteur sont également mentionnées sur la plaque constructeur et sur l'étiquette de renseignements divers.

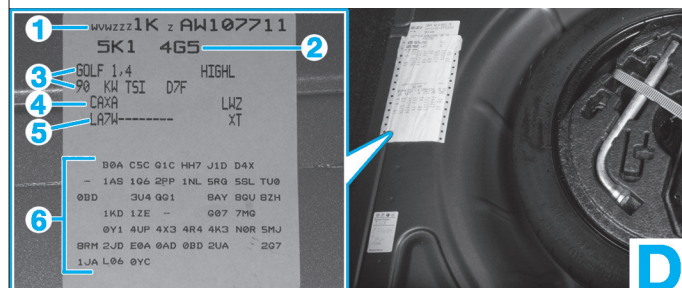
IMPLANTATION DE L'AUTOCOLLANT D'IDENTIFICATION MOTEUR**Spécificité entre les moteurs essence et diesel**

Les lettres-repères et le numéro du moteur essence sont gravés sur le carter-moteur au-dessus de la boîte de vitesses.

Les lettres-repères et le numéro du moteur diesel sont gravés sur la ligne de joint moteur/boîte de vitesses.

ETIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (D)

L'étiquette de renseignements divers à proximité de la cavité de la roue de secours dans le coffre à bagages.

IMPLANTATION DE L'ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS

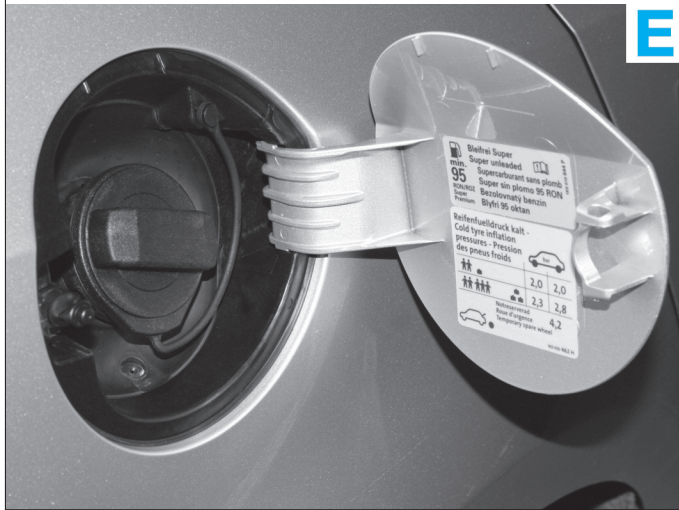
Elle contient les données suivantes :

- 1. Le numéro d'identification du véhicule.
- 2. Le numéro de type.
- 3. Modèle - Cylindrée moteur
- 4. Les lettres-repères du moteur et de la boîte de vitesses.
- 5. Le numéro de peinture / code de l'équipement intérieur.
- 6. Le numéro des options.

ÉTIQUETTE DE PRESSION DES PNEUS (E)

L'étiquette de pression des pneus est collée à l'intérieur de la trappe à carburant.

IMPLANTATION DE L'ÉTIQUETTE DE PRESSION DES PNEUS



E



En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

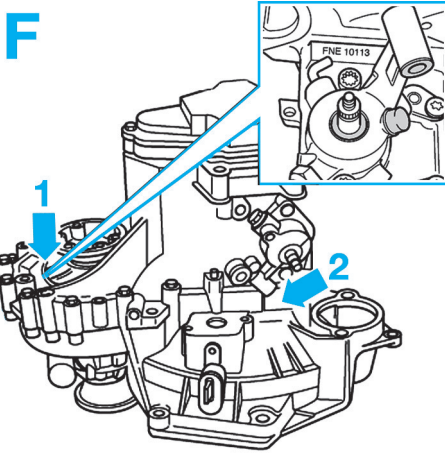
IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

Boîte de vitesses 0AJY et 0A4A (F)

Le repérage de la boîte de vitesses se situe sur le carter de différentiel (1) (repère de fonderie) ou en haut sur le carter d'embrayage (2) (lettres-repères de fabrication).

Les lettres repères de la boîte de vitesses figurent également sur la plaque d'identification dans le coffre.

IDENTIFICATION BOÎTE DE VITESSES MANUELLE 0AJ ET 0A4



F

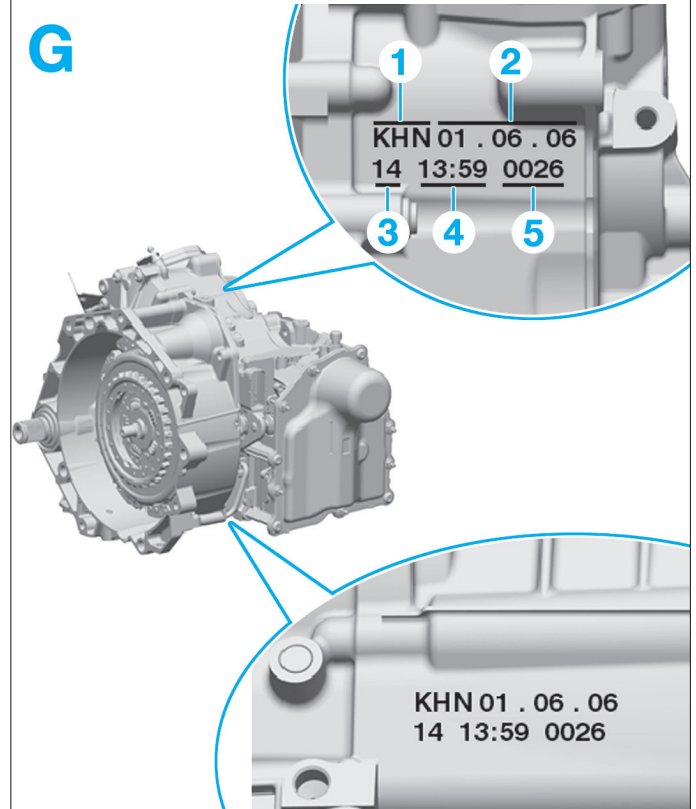
Exemples

Lettres repères	Jour	Mois	Année de fabrication
FNE	10	11	8

Boîte de vitesses DSG 7 (0AMJ) (G)

Le repérage de la boîte de vitesses se situe sur le haut du carter à proximité de la commande hydraulique. Une deuxième repérage est identifiable sous la boîte de vitesses après dépose de la protection sous moteur.

IDENTIFICATION BOÎTE DE VITESSES DSG7 (0AMJ)



G

1. Lettres-repères de boîte de vitesses
2. Date de production : 1er juin 2006
3. Code usine
4. Heure
5. Numéro de série.

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (mm)

	3 portes	5 portes
Longueur/Longueur avec attelage	4 199/4 296	
Empattement	2 578	
Voies AV/AR	1 525 (1 540 selon jantes) / 1 499 (1 513 selon jantes)	
Largeur HT/sans rétro	2 048/1 759	
Hauteur	1 464 à 1 499	

MASSES (kg)

	3/5 portes		
	1.4 TSI	1.4 TSI (DSG 7)	2.0 TDi
A vide en ordre de marche	1 215	1 241	1 266
Total maxi roulant autorisé	1 820	1 850	1 840
Charge utile (sans conducteur)	605	609	574
Maxi d'une remorque non freiné	640	650	650
Maxi sur les barres de toit	75	75	75

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE


CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	3/5 portes		
	Moteur 1.4 TSI		Moteur 2.0 TDI
	Boîte DSG 7	Boîte BVM6	Boîte BVM5
Vitesse maxi (km/h)	200		190
0 - 80 km/h (s)	6,5		7,5
0 - 100 km/h (s)	9,5		11,2
Émission CO ₂ (g/km)	138	144	123
Consommation : (l/100 km)			
- Cycle urbain	7,7	8,2	5,2
- Cycle extra-urbain	5,0	5,1	3,5
- Cycle mixte	6,0	6,2	4,1

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur la face intérieure de la trappe à carburant ou sur le montant B.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques

Finition	Jantes (montes de série)	Pneumatiques (montes de série)
Trendline	6J x 15"	195/65 R 15
Confortline/Carat	6,5J x 16"	205/55 R 16
Confortline/Carat/Carat Edition	7J x 17"	225/45 R 17
Carat/Carat Edition	7,5J x 18"	225/40 R 18

Pression de gonflage (bar)

Pneumatiques	À moyenne charge		À pleine charge		Roue de secours
	Avant	Arrière	Avant	Arrière	
195/65 R 15	2,0	2,0	2,3	2,8	4,2
205/55 R 16					
225/45 R 17					
225/40 R 18					

Couple de serrage d'une roue : 12 daN.m.

LEVAGE



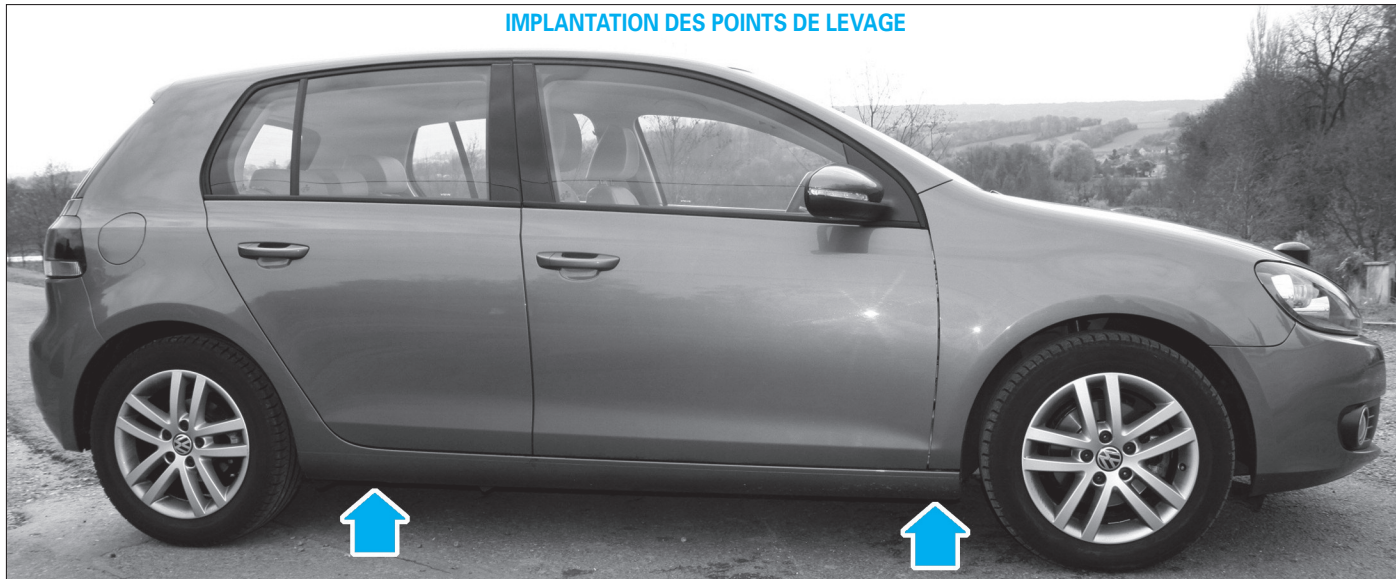
Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine.

Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

IMPLANTATION DES POINTS DE LEVAGE



AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière

AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES



S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se visse au travers du bouclier après dépose d'un cache situé à l'arrière droit.

CONDITIONS DE REMORQUAGE

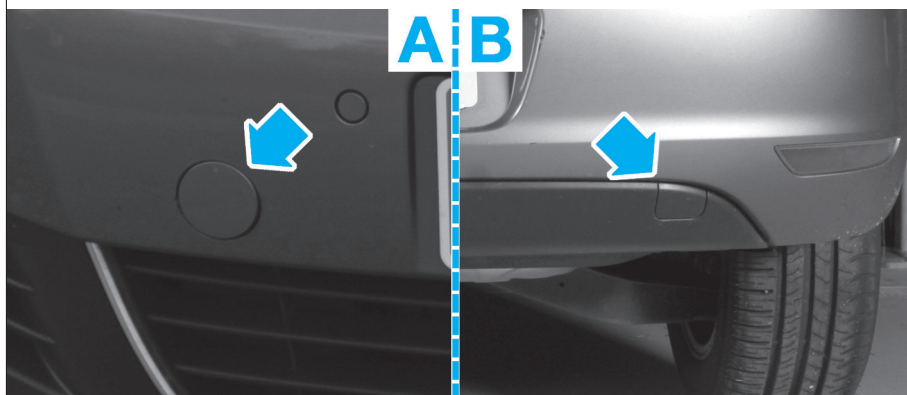
Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

IMPLANTATION DES CROCHETS DE REMORQUAGE



A. Avant - B. Arrière



Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.


PARTICULARITÉS DE LA BOÎTE DE VITESSES DSG

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, il est impératif de positionner le levier de sélecteur en position "N",
Il convient de ne jamais dépasser la vitesse de 50 km/h.
Ne pas remorquer le véhicule sur une distance de plus de 50 km


PROGRAMME D'ENTRETIEN

Suivant la programmation de l'indicateur de maintenance du combiné d'instruments et le numéro PR porté sur la plaque d'identification collée dans le coffre (voir chapitre « Présentation » de l'Étude technique et pratique), il existe 2 programmes d'entretien aux échéances spécifiques :

- avec le n° PR « QG1 », échéances variables longues durées "LongLife Service" : déterminées par l'indicateur de maintenance, intervalles maximum tous les 30 000 km ou tous les 2 ans à intervalles minimum tous les 15 000 km ou tous les ans.
- avec le PR « QG0 » ou « QG2 », échéances fixes : tous les 15 000 km ou tous les ans.

 Une étiquette est également collée sur le montant de pied milieu gauche pour rappeler l'échéance avant la prochaine révision et le type d'entretien programmé.

Toutefois il convient de préciser qu'en cas d'utilisation particulièrement sévères telles que petits parcours répétés, circulation en atmosphère très poussiéreuse, traction fréquente d'une remorque, résidence permanente dans des régions très froides ou qualité du combustible couramment utilisée douteuse, il est recommandé d'adapter la fréquence de l'entretien, notamment en remplaçant l'huile moteur plus fréquemment.

 L'échéance des révisions est signalée à chaque mise du contact lorsque celle-ci est inférieure à 3 000 km, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple au combiné d'instruments. Il peut aussi être consulté à tout moment.

1.4 TSi 122 ch

Il faut souligner que l'application du programme d'entretien :

- à échéances variables (QG1) impose l'emploi impératif d'huile moteur respectant la spécification Volkswagen VW 504 00.
- à échéances fixes (QG0 ou QG2) impose l'emploi impératif d'huile moteur respectant la spécification Volkswagen VW 502 00.

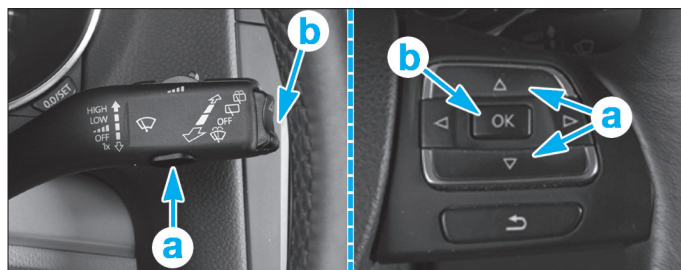
2.0 TDi 110 ch

Il faut souligner que l'application du programme d'entretien à échéances variables comme à échéances fixes emploi de l'huile moteur spécifique à Volkswagen : VW507 00.

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

Au moyen du levier d'essuie-glace ou sur les touches du volant multifonction

- Sélectionner le menu "Configuration" au moyen de la commande (a) à bascule du levier d'essuie-glace ou sélectionner le menu "Réglages" au moyen des touches du volant multifonction (a).
- Dans le sous-menu "Service", sélectionner l'option de menu "Reset" et remettre l'indicateur de maintenance à zéro en appuyant sur la touche OK (b) du levier d'essuie-glace ou du volant multifonction.
- Confirmer l'interrogation de sécurité qui suit en appuyant de nouveau sur la touche OK.



Avec les touches de commande du porte-instruments

- Le contact d'allumage étant coupé, maintenir la touche (a) en position enfoncée.
- Mettre le contact d'allumage.
- Relâcher la touche (a) et appuyer une fois brièvement sur la touche de réglage de l'horloge (b).
- L'indicateur de maintenance se trouve à présent en mode de remise à zéro.



PLAN D'ENTRETIEN
Conditions normales

Échéances fixes (QG0 - QG2)	Échéances variables (QG1)
Tous les 15 000 km ou 1 an	Selon indicateur de maintenance (15 000 km/1 an à 30 000 km/2 ans)
Service entretien intermédiaire	Service entretien
Vidange de l'huile moteur. Remplacement du filtre à huile. Contrôle de l'usure des plaquettes de freins AV/AR. Contrôle du niveau du liquide de lave-glace. Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR ⁽¹⁾ . Contrôle de la charge de la batterie. Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours). Réinitialisation de l'indicateur de maintenance ⁽²⁾	
30 000 km ou 2 ans	
Remplacement du filtre à carburant ⁽³⁾ Contrôle de l'étanchéité du système de freinage Contrôle du niveau de liquide de frein Contrôle de l'état et de l'étanchéité des carters (moteur-boîte) Contrôle de l'état de la courroie d'accessoires Contrôle de l'état des soufflets (transmissions, boîtier et rotules de direction) Contrôle de l'état de la ligne d'échappement Contrôle de l'étanchéité du circuit de freinage et de la commande d'embrayage Contrôle des jeux dans la direction et les trains AV/AR Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur et de la concentration d'antigel Contrôle du fonctionnement lave-glaces AV/AR et lave-projecteurs Contrôle de l'équipement d'éclairage et de signalisation Graissage des charnières et arrêts de portes. Nettoyage et graissage des rails du toit ouvrant Examen visuel de l'extérieur de la carrosserie, dessous de caisse et passages de roues	
Tous les 150 000 km puis tous les 30 000 km	
Contrôle du filtre à particules	
Tous les 2 ans puis tous les 3 ans	
Remplacement du liquide de frein	
Tous les 60 000 km ou 2 ans	
Remplacement filtre habitacle	
Tous les 60 000 km ou 4 ans	
Remplacement des bougies d'allumage	
Tous les 90 000 km	
Remplacement du filtre à carburant	
Tous les 90 000 km ou 6 ans	
Remplacement du filtre à air	
Tous les 180 000 km	
Remplacement courroie de distribution ⁽⁴⁾	
Tous les 360 000 km	
Remplacement les galets et la courroie de distribution ⁽⁴⁾	

⁽¹⁾ Les balais d'essuie-glace étant fabriqués à partir de caoutchouc (matière naturelle et vivante), il est conseillé de les remplacer au minimum une fois par an et ce quel que soit le niveau d'usure.

⁽²⁾ Opération réalisable manuellement pour le programme à échéances fixes et à faire réaliser par un spécialiste pour le programme à échéances variables.

⁽³⁾ Tous les 30 000 km avec du gazole qui ne répond pas à la norme DIN EN 590 et tous les 90 000 km avec du gazole conforme à la norme DIN EN 590.

⁽⁴⁾ Uniquement pour 2,0 TDi 110 ch.